

Dépôt mémoires M2

version 0.9

Angélique Malec & Odile Bénassy

19 février 2014



Sommaire

Dépôt de mémoires M2	1
Introduction	1
Formulaire de dépôt de mémoire	2
Le formulaire	2
Insertion des données	3
Interface d'édition	4
Tableau de bord	4
Fiche d'édition	4
Architecture	5
Acteurs, workflow	5
Rôles et interfaces	5
Composants techniques	5
Données manipulées	5
Liste des formations	5
Liste des étudiants	5
Liste des domaines	5
Authentification	6
Pour le déposant	6
Pour la/le documentaliste	6
Pour le visiteur du site	6
Journal	7
février 2014	7
janvier 2014	7
septembre 2013	7
juillet 2013	7
juin 2013	7
mai 2013	7
début 2013	7

Dépôt de mémoires M2

Introduction

À la faculté Jean Monnet de Sceaux (Université Paris Sud), les travaux universitaires des étudiants de Master 2 étaient conservés sur support papier pendant 3 ans avec l'autorisation de l'étudiant mais sans sélection des enseignants à la bibliothèque universitaire. Le manque de place et les disciplines concernées (économie, gestion et droit) expliquent en partie ce choix.

Avec la banalisation de l'archivage électronique dans le monde universitaire, il a semblé normal de faire évoluer la conservation de ces mémoires. Le service de la recherche de la Faculté Jean Monnet (documentaliste et développeuse) a proposé de mettre en place un archivage « à la carte » aux enseignants-chercheurs et présenté le projet aux membres du Conseil de la Faculté.

Une fois le principe retenu, un premier travail a été de définir des critères de sélection et de diffusion avec les responsables de Master (des 38 spécialités). Les critères de sélection choisis ont été les suivants : pas de sélection, le jury pendant la soutenance ou une note (entre 13/20 et 16/20). Au niveau de la diffusion, trois options ont été proposées : en ligne, accès réservé aux membres de Paris Sud et accès restreint à la bibliothèque.

La grande majorité des responsables ayant choisi un accès restreint, le choix de la documentaliste et de la développeuse a été de proposer une solution technique locale et interopérable, plutôt que d'utiliser la base d'archives ouvertes DUMAS. Cette dernière présentait le double inconvénient de ne pouvoir archiver que les mémoires qui pouvaient être publiés en ligne (ce qui en représentait très peu dans notre cas) et d'alourdir considérablement le travail de la documentaliste (qui fait entièrement le dépôt après avoir récupéré tous les éléments). Cependant, nous nous sommes assurées que l'importation dans DUMAS des métadonnées comme des fichiers serait assez facile à réaliser par la suite.

Formulaire de dépôt de mémoire

Le formulaire

Votre mémoire de Master 2 : dépôt du fichier Master Droit pénal et pratique du droit pénal

Année universitaire

Auteur	Laure-Anne BOULANGER
Directeur (n'en mettez qu'un !)	<input type="text" value="--"/>
	ou autre directeur : <input type="text"/>

Langue du texte du mémoire	<input type="text" value="--"/>	Si autre langue, précisez laquelle	<input type="text"/>
Titre original	<input type="text" value="français"/>	<input type="text"/>	
Titre traduit	<input type="text" value="anglais"/>	<input type="text"/>	
Résumé (langue originale)	<input type="text"/>		
Résumé (autre langue)	<input type="text"/>		

Le formulaire comporte les champs suivants :

- année universitaire
- titre de la formation
- nom de l'auteur du mémoire
- nom du directeur de mémoire
- langue du texte du mémoire
- titre dans la langue originale et dans une autre langue
- résumé dans la langue originale et dans une autre langue
- discipline
- liste de domaines
- mots-clés libres
- références juridiques
- références sur internet
- le fichier du mémoire

Insertion des données

- mode de diffusion choisi

Si l'étudiant connecté figure bien dans la liste des étudiants dont la connexion était attendue, un affichage personnalisé, facilitant la saisie, se met en place :

- année universitaire
- titre de la formation
- noms des responsables de la formation
- discipline
- liste de domaines
- liste de modes de diffusion

L'étudiant-e doit alors :

- sélectionner un des responsables de la formation en tant que directeur de mémoire, ou remplir le champ "autre directeur"
- cocher un ou plusieurs domaines de la liste, qui correspondent à son travail
- choisir un mode de diffusion parmi les choix laissés ouverts par les responsables de la formation

Insertion des données

Le logiciel contrôle la validité formelle des données, vérifie que le fichier fourni par l'étudiant est bien un PDF, et calcule le nombre de pages.

L'ensemble des métadonnées fournies est enregistré, mais non publié.

Le résultat est présenté au documentaliste pour contrôle, et publication s'il y a lieu (mode de diffusion "public").

Si le mode de diffusion choisi est "consultation en bibliothèque", le mémoire est enregistré dans un répertoire spécial, à l'accès réservé.

Interface d'édition

Tableau de bord

À l'intention de la documentaliste, un tableau de bord permet de suivre le dépôt des mémoires.

Après authentification en tant que documentaliste, la liste des mémoires téléchargés s'affiche dans l'ordre chronologique inversé, accompagnée des informations suivantes :

- date du dépôt
- titre du mémoire
- auteur du mémoire
- nom de la formation
- nombre de pages
- mode de diffusion choisi
- lien vers le fichier déposé

Fiche d'édition

L'édition complète des fiches de mémoires se fait sur l'interface après authentification en tant que documentaliste.

L'ensemble des métadonnées est éditable.

Architecture

L'application de dépôt de mémoires est construite sur le logiciel de CMS Lodel, mis en œuvre déjà pour certains sites à la Faculté. Il s'agit d'un CMS spécialisé pour les sciences humaines, qui répond à certaines normes comme Dublin Core et OAI (pour la présentation et la diffusion des métadonnées).

Acteurs, workflow

Muni-e d'un fichier PDF contenant son mémoire, l'étudiant-e remplit le formulaire de dépôt. Puis le/la documentaliste accède aux données entrées afin de les contrôler et de les compléter.

Rôles et interfaces

L'étudiant-e et le/la documentaliste ont chacun-e une interface dédiée pour l'accès au logiciel.

Pour l'étudiant-e, il s'agit d'un formulaire spécifique, ne reprenant que le nécessaire.

Pour le rôle de documentaliste, il s'agit de l'interface de Lodel elle-même. Ce qui lui permet de voir, de compléter et même de reclasser l'ensemble des informations saisies.

Composants techniques

- CMS Lodel : base de données et interface d'édition
- Modèle de données propre à l'application
- Modèles d'affichage de l'information sur les mémoires (site internet)
- Formulaire de dépôt d'un mémoire.

Données manipulées

Liste des formations

La liste des formations pour lesquelles un dépôt de mémoire est prévu ou souhaité. Pour chaque formation, le ou les responsables de formation. Pour chaque formation, le mode de diffusion des mémoires (choix des responsables de la formation). La liste des formations a été initialement constituée manuellement à partir des informations disponibles, puis importée dans la base de données de l'application. Par la suite, les mises à jour pourront se faire plus commodément sur l'interface d'édition.

Liste des étudiants

La liste des étudiants concernés par le dépôt de mémoire. La liste des étudiants est extraite de l'annuaire Adonis, puis importée dans la base de données de l'application. À moins d'obtenir un import direct, ce travail devra être réalisé chaque année.

Liste des domaines

Chaque mémoire relève d'un ou plusieurs domaines. La liste des domaines est établie par la documentaliste et importée dans la base de données de l'application. Ensuite, la documentaliste affecte manuellement les domaines pertinents à chaque formation.

Authentification

Pour le déposant

L'authentification au service s'effectue à l'aide du couple login/mot de passe de l'université.

Si l'étudiant connecté figure bien dans la liste des étudiants dont la connexion était attendue, un affichage personnalisé se met en place [ref features.rst]

Pour la/le documentaliste

L'authentification se fait à l'aide du couple login/mot de passe identifiant unique de l'université. Elle donne accès aux fiches de mémoires publiés et en cours de traitement.

Pour le visiteur du site

Le site Internet public reprend seulement les mémoires dont la publication a été validée à la fois par l'étudiant concerné, par son directeur de mémoire et par le/la documentaliste.

Les personnes qui sont titulaire d'un compte Paris Sud ont accès, en plus, à ceux des mémoires dont la publication en mode de diffusion "université" a été validée à la fois par l'étudiant concerné, par son directeur de mémoire et par le/la documentaliste.

Les autres mémoires sont accessibles en local sur un poste dédié de la bibliothèque de la recherche après que les codes d'accès aient été saisis le/la documentaliste.

Journal

février 2014

- publication du site

janvier 2014

- fin des dépôts des mémoires 2013

septembre 2013

- fin développement du formulaire de dépôt
- diffusion de l'information sur le nouveau service :
 - aux étudiants, via les secrétariats pédagogiques
 - aux directeurs de formations
- premiers dépôts des étudiants
- réalisation du tableau de bord pour documentaliste
- écriture de la présente documentation

juillet 2013

- importation de données dans la base :
 - enseignants responsables
 - domaines
- écriture des modèles d'affichage

juin 2013

- réalisation d'un prototype de formulaire, en collaboration avec le graphiste du service de la communication
- concertation avec les secrétariats pédagogiques
- importation de données dans la base :
 - formations
 - étudiants

mai 2013

- création d'une instance du CMS Lodel, avec la base de données associée
- établissement du modèle de données

début 2013

- discussions préliminaires entre informaticienne et documentaliste